

PV de l'assemblée générale annuelle ordinaire

Jeudi 18 avril 2024, 19h30 à la Maison du Gruyère à Pringy

Présidence : M. Benoît Glasson

Présences (selon liste signée) :	
<p>Propriétaires publics</p> <p>Commune de Bas-Intyamon Commune de Botterens Commune de Broc Commune de Bulle Commune de Châtel-sur-Montsalvens Commune de Corbières Commune de Crésuz Commune d'Echarlens Commune de Grandvillard Commune de Gruyères Commune de Haut-Intyamon Commune de Jaun Commune du Pâquier Commune de Riaz Commune de La Roche Commune de Sâles Commune de Sorens Commune de Val-de-Charmey Commune de Vaulruz Commune de Vuadens</p> <p>Service des forêts et de la nature, M. Philippe Wohlhauser Service des forêts et de la nature, M. Thierry Pleines</p> <p>M. Michaël Pachoud, garde-forestier, M. Jean Larraillet, garde-forestier M. Pascal Roschy, garde-forestier M. Eric Meier, garde-forestier M. Alex Beaud, garde-forestier M. Jacques Van der Hoeven, garde-forestier</p> <p>Mme Gilberte Schär, présidente de Lignum Fribourg</p> <p>M. Paul-Henri Donzallaz, caissier M. Alexandre Pipoz, chargé d'affaires FG</p>	<p>Propriétaires privés</p> <p>M. Xavier Brodard M. Henri Buchs M. Willy Carrel M. Jérôme Dunand M. Marcel Gachet M. Laurent Gachet M. Fabrice Grandjean M. Roger Jaquet M. Robert Jenni M. Pierre Justin Morard M. Stéphane Pharisa M. et Mme Frédéric et Michèle Sottas</p> <p>Excusés :</p> <p>M. Sébastien Bise Mme Denise Lacassagne M. Julien Remy M. Raphaël Rolle M. Georges Clerc M. Gabriel Genoud Mme Marie Glasson M. Pierre-André Barras M. Philippe Alibert, ForêtFribourg Paroisse de Grandvillard Paroisse de La Roche Commune de Morlon Commune de Marsens M. Dominique Schaller M. Jacques Chollet M. Vincent Bosson</p>

1. Ouverture de l'assemblée générale par M. B. Glasson, président, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

M. Benoît Glasson souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres présents à cette assemblée annuelle.

MM. Jacques Privet et Willy Carrel sont nommés scrutateurs.

⇒ **La convocation et le tractanda sont approuvés.**

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

⇒ **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.**

3. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs

M. Paul-Henri Donzallaz présente les comptes 2023 (voir documents annexés).

Un bénéfice de Fr 113'921,48 est généré par le bois-énergie.

Le résultat de la mise de bois 2023 représente un déficit de Fr. 13'156.71.

Une provision pour manifestations de Fr. 10'000.- ainsi qu'une provision pour la création de places de stockage de Fr. 15'000.- ont été créées.

Le bénéfice de l'exercice 2023 se monte à Fr. 25'859.63.

La fortune s'élève à Fr. 513'373.82 au 31.12.2023.

Le rapport des vérificateurs est lu.

La commune du Pâquier demande à recevoir les comptes avec la convocation à l'assemblée.

⇒ **Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier et aux vérificateurs.**

4. Rapport du président

Comme je vous l'avais expliqué dans mon dernier rapport, l'année 2022 avait été très intense par la mise en place de nouveaux programmes et tableurs informatiques. Bien que ces outils aient bien facilité la tâche de notre administration durant l'année écoulée, nous nous sommes rendu compte que nous perdions encore trop de temps pour la comptabilité en utilisant des tableurs qu'il faut reprendre plusieurs fois et demandent trop de contrôles afin de ne pas commettre d'erreur.

Nous étudions actuellement l'achat d'un nouveau programme qui nous évitera moult opérations et risques d'erreurs.

Le bois-énergie nous donne également passablement de travail et de fil à retordre avec l'entreprise GESA. L'entreprise de distribution de chaleur ne maîtrise encore pas totalement les besoins en bois énergie suivant les périodes de l'année. Ce qui complique l'organisation des livraisons et du déchiquetage, nous fait déplacer des piles de bois, cause des sources d'énerverment, de séances à organiser afin de pouvoir livrer notre bois selon le programme établi le printemps précédent.

L'arrivée d'une 2ème chaudière sur le site de Pra Bosson pour l'hiver 2024-2025 nous préoccupe déjà, et nous sommes obligés d'en faire l'expérience la saison prochaine pour savoir si les prévisions de GESA seront justes.

A mon avis, il faudra travailler encore quelques années avec GESA pour que l'opérationnel soit au top.

La mise de bois de ce printemps a été un franc succès avec du bois de grande qualité, des fournisseurs qui se sont annoncés spontanément avec de belles quantités de bois. Je les remercie pour leur coopération. Le nombre

d'acheteurs est en hausse et cela, on le doit à notre chargé d'affaire qui a un bon carnet d'adresses. Grâce à M. Philippe Wohlhauser entre autres, nous avons reçu un généreux montant pour les besoins d'une meilleure communication, un des buts de la mise. Un mandat a été donné à une agence de communication qui a fait un très bon travail, ce qui nous a valu d'être présent dans de nombreux journaux, télévision et radio.

Merci à la commission de la mise pour leur travail.

Lors cette manifestation, nous avons eu l'honneur de recevoir le prix ForêtFribourg pour la qualité de notre travail. Cette récompense nous touche et j'en profite pour remercier une fois encore ForêtFribourg.

L'année a été calme en manifestation. Cela nous a permis de nous consacrer à notre travail de développer les forêts privées avec la demande d'un nouveau GF-O et surtout une vision sur l'avenir de ForêtGruyère.

ForêtGruyère se trouve actuellement à un sale tournant. Nous avons mis en place ce qui était demandé par le GF-O qui se termine en fin d'année, mais il nous manque encore un petit quelque chose pour être opérationnel.

Lors de plusieurs discussions avec le Service des forêts et de la nature, avec le 3ème arrondissement et toutes les unités de gestion, nous avons obtenu quelques produits de subventions afin d'organiser des coupes sur les privés.

L'attribution de certains travaux dans l'unité de gestion 3.6 occupera également notre chargé d'affaire.

Il faut se rendre compte que ForêtGruyère s'est dynamisé grâce au marché du bois, grâce à son chargé d'affaire et à un comité réactif.

Aujourd'hui, c'est une entreprise et pour faire face aux défis qui nous attendent, nous ne pouvons plus fonctionner avec un chargé d'affaire à temps partiel. Pour la pérennité de notre association, le poste doit être stable afin que la personne en place puisse donner le meilleur sur un long terme.

Ces travaux supplémentaires que nous avons demandés sont là pour assurer le financement d'un poste à, à peu près 100%, qui se finance par lui-même. Ma vision et celle du comité est claire : ForêtGruyère a un rôle à jouer en opérant de cette manière ou on retourne à une amicale des propriétaires forestiers, en déplaise aux mauvaises langues pour qui le comité veut uniquement trouver du travail pour M. Pipoz.

Alexandre Pipoz a encore quelques mandats comme celui d'expert aux examens de brevets de contremaître forestier et conducteur d'engins.

Il est également en lien avec le parc naturel pour les pâturages boisés et toujours à la recherche de nouveaux mandats que ForêtGruyère peut exécuter, tout en restant défenseur des propriétaires forestiers.

Lors de nos séances, la question du risque financier, si ForêtGruyère se trouverait en difficulté, est venue sur la table. Après consultation auprès d'un juriste, le risque pour les membres de notre association est nul.

Enfin, je tiens à remercier les membres du comité qui doivent supporter mes élans d'énervernement comme ceux de joie parfois. Merci pour leur travail et leur disponibilité. Merci à notre secrétaire Liliane pour son professionnalisme, à Alexandre Pipoz pour son engagement et sa passion à mener à bien notre association, à notre caissier Paul-Henri Donzallaz, un grand merci au SFN pour leur écoute et leur soutien, à toutes les UG et tous ceux qui œuvrent pour la forêt.

5. Membres

ForêtGruyère compte actuellement 148 membres.

La recherche de nouveaux membres se poursuit.

6. Etat des lieux des différents projets

Alexandre Pipoz présente les différents projets :

- Projet pilote pour les entretiens de pâturages boisés : il manque encore une partie du financement
- Une partie des tâches du triage 3.6
- Attribution d'un montant pour le PC-a
- Commercialisation pour les membres
- Contrat de livraison de bois-énergie avec GESA . La progression des consommations chez GESA est beaucoup moins grande que prévue initialement en 2022 et va plutôt stagner, avec des quantités identiques à celles de 2023
- Contrat de livraison de bois-énergie avec EPF Grandjean Sàrl
- Mise de bois 2024 : un érable ondé a été vendu à Fr. 11'111.- / m³. Tous les bois ont été vendus. Grâce au soutien de la DIME, les comptes de la mise 2024 seront équilibrés.

BG relève que la mise de bois représente une opportunité de faire une action de communication. A l'avenir, le but est de diminuer le déficit.

7. Rétrospective des événements organisés en 2023

Le programme de l'année 2023 était plus léger que celui de 2022.

La mise de bois a remporté un joli succès.

8. Programme d'activités 2024

Le programme 2024 est présenté.

La journée du personnel aura lieu le 14 juin 2024 dans l'Intyamou. La partie officielle et le repas se dérouleront au dépôt de la commune de Bas-Intyamou à Enney. Le programme est présenté.

La remise des haches aux apprentis 2023 et 2024 aura lieu à cette occasion.

9. Divers

Mme Gilberte Schär salue les membres présents de la part de Lignum. Elle salue l'excellente collaboration avec le SFN, M. Dominique Schaller et M. Philippe Wohlhauser. Le plan de relance 2021 et 2022 a été mené à terme.

Lignum défend toujours tous les membres de la filière bois. Elle soutient les manifestations au niveau financier (mise à Echarlens, assemblée de la société forestière suisse, 125 ans de l'entreprise MBF à Albeuve, promotion économique, assemblées générales diverses, remises de label bois-suisse à différentes entreprises). Elle présente le projet d'une agence immobilière qui a planté un arbre pour chaque appartement vendu dans le cadre d'une promotion à Marly.

Elle remercie ForêtGruyère pour le travail et espère que cela va continuer.

M. Willy Carrel demande si les arbres qui sont promis par l'agence immobilière sont vraiment plantés. Mme Schär répond que les arbres ont bien été plantés à Marly, avec une inauguration en présence de M. Didier Castella.

En conclusion, le président remercie les participants pour leur attention et lève l'assemblée à 20h02.

Charmey, le 21 juin 2024

ForêtGruyère

Liliane Caille
Secrétaire

Annexes :

- Comptes 2023
- Présentation Powerpoint